



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION DU DROIT
D'EXPLOITATION D'UN SPECTACLE INTITULE
"BOUH !" PAR LA COMPAGNIE LE CRI DE
L'ARMOIRE A LA SALLE DES ACADEMIENS
DE COEUR DE VILLE LE SAMEDI 21 MARS 2020
A 15H30 ET 16H30**

**DÉCISION N° AU-19-411
EN DATE DU 08 NOVEMBRE 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Maire-adjoint ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2019-2020,

CONSIDÉRANT la proposition de spectacle de la Compagnie Le Cri de l'armoire, représentée par Monsieur Cédric VINCENT, en sa qualité de Président, dont le siège social est situé Maison des associations, 143 rue Jean Jaurès, 94800 VILLEJUIF, le samedi 21 mars 2020 à 15h30 et 16h30 à la salle des Académiciens située à Cœur de Ville.

D É C I D E

DE SIGNER avec la Compagnie Le Cri de l'armoire, représentée par Monsieur Cédric VINCENT, en sa qualité de Président, dont le siège social est situé Maison des associations, 143 rue Jean Jaurès, 94800 VILLEJUIF, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle intitulé : « Bouh ! », le samedi 21 mars 2020 à 15h30 et 16h30 à la salle des Académiciens située à Cœur de Ville, dont le coût est fixé à huit cent quatre-vingt-seize euros et soixante-quinze centimes (896,75 € T.T.C.) ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20191108-lmc1H6839H1-AR Date de réception en Préfecture : 18/11/2019 Date de Publication : 18/11/2019
